

## ► Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	Stage 3 en orthophonie
<b>Sigle</b>	ORT 6053 (2 crédits)
<b>Site StudiUM</b>	<a href="#">FC-MPO-80-2020-2022</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Médecine/École d'orthophonie et d'audiologie
<b>Trimestre</b>	Hiver 2022
<b>Année</b>	2
<b>Mode de formation</b>	En présentiel privilégié mais hybride possible (en présentiel et en ligne) selon les milieux et les directives de la Santé Publique.
<b>Déroulement du cours</b>	<p>Cours préparatoires pour les étudiants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>lundi 17 janvier 2022 de 13 à 16 heures</b></li> <li>- <b>mercredi 20 avril 2022 de 13 à 16 heures</b></li> </ul> <p>12 jours obligatoires dans les milieux de stage (7 heures par jour de stage)</p> <p>Période réservée pour les jours de stage : les lundis <b>ET</b> mardis du 17 janvier au 1<sup>er</sup> mars 2022, puis lundi <b>OU</b> mardi du 7 mars au 5 avril* 2022 (*sauf si reprise de journée de stage)</p>
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	2 crédits clinique équivalent à 90 heures de travail (7 heures x 12 jours = 84 + 6 heures de cours).

Enseignant(e)	
<b>Nom, titre et responsabilités</b>	<p>Coordonnatrices de stages (CDS) :</p> <p>Francine Bédard, orthophoniste – responsable du suivi des étudiants du début de la liste alphabétique (A à Lam)</p> <p>Geneviève Mercier, orthophoniste – responsable du suivi des étudiants de la fin de la liste alphabétique (Lap à Z)</p> <p>Les CDS sont responsables du cadre pédagogique de la formation clinique. Elles offrent un soutien à la réussite tant aux étudiants qu'aux superviseurs. Elles assurent le suivi des étudiants tout au long de leur formation, attestent de la réussite ou de l'échec d'un stage, elles sont également responsables de mettre en place des mesures de soutien et un plan de remédiation lorsque des difficultés sont identifiées pour un étudiant.</p>
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:francine.bedard@umontreal.ca">francine.bedard@umontreal.ca</a> et <a href="mailto:genevieve.mercier@umontreal.ca">genevieve.mercier@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Du lundi au jeudi

Personne-ressource dans le milieu	
<b>Nom, titre et responsabilités</b>	<p>Superviseur tel qu'identifié sur l'attribution par MedSIS.</p> <p>Le superviseur (orthophoniste membre de l'OOAQ) demeure la personne responsable à l'égard du client (art. 11 du Code de déontologie de l'OOAQ). Par ses observations au cours du stage et sa supervision, il apprécie le développement de l'étudiant à l'aide des outils fournis. Il contacte les CDS notamment pour toutes questions relatives au développement de l'étudiant (soutien à la réussite en cas de difficultés), aux attentes et aux activités adaptées selon le niveau du stage ou à l'appréciation du développement de l'étudiant.</p>
<b>Coordonnées</b>	Selon l'attribution via MedSIS
<b>Disponibilités</b>	À déterminer avec le superviseur

## Coordonnatrice de la formation clinique en orthophonie

**Nom, titre et responsabilités** Sylvie Martin, orthophoniste  
Responsable de la planification, de la coordination et de l'attribution des stages.

**Coordonnées** [sylvie.martin.2@umontreal.ca](mailto:sylvie.martin.2@umontreal.ca)

**Disponibilités** Du lundi au vendredi

## Description du cours

**Description simple** Ce stage dans un milieu clinique permet à l'étudiant de mobiliser les compétences qu'il a développées et qui sont requises pour réaliser les situations professionnelles.

**Place du cours dans le programme** **Préalables :** ORT6052 et (ORT6512 ou ORT6522 ou ORT6532)  
Ce troisième stage se situe après tous les cours d'évaluation et d'intervention niveau 1 et 2 pour les clientèles préscolaire, scolaire et adulte/aîné et les cours « Pratiques en troubles acquis » et « Pratiques en dysphagie » (consulter l'annexe pour plus d'informations).

**Description détaillée** Les situations professionnelles visées pour ce stage (avec un niveau de soutien approprié) :

- a) réaliser une évaluation orthophonique,
- b) planifier et réaliser une intervention orthophonique,

auprès d'une clientèle donnée ou dans un domaine particulier selon les particularités et exigences du milieu. Ce stage implique également la participation de l'étudiant aux autres activités professionnelles inhérentes à chacun des milieux.

**Milieux de stages :** Établissements du milieu de la santé CISSS et CIUSSS (CLSC, CH, CR,...), du milieu scolaire (écoles régulières et spécialisées), cliniques privées et clinique universitaire de l'Université de Montréal.

## ► Apprentissages visés

### Intentions pédagogiques

Ce troisième stage au sein du programme vise la **mise en œuvre** des compétences développées jusqu'à maintenant **pour les situations professionnelles visées** avec le **niveau de soutien requis par l'étudiant sous supervision directe et indirecte d'un orthophoniste**.

La supervision devrait passer d'une supervision directe vers une supervision indirecte selon les activités lorsque le superviseur juge qu'il peut confier l'activité au stagiaire.

Le stage suit immédiatement le cours d'intégration 2 (ORT6402), cours intensif pendant les deux premières semaines de janvier. Ce cours permet à l'étudiant de faire le point sur ses compétences en intervention avant d'amorcer le stage 3.

### Objectifs d'apprentissage

Compétences, capacités et manifestations du référentiel de compétences en orthophonie de l'université de Montréal visées par ce stage :

#### 1. Expertise orthophonique

##### 1.1 Évaluer la communication et la déglutition

- 1.1.1 Identifie la présence et la nature des signes de difficultés de communication ou de déglutition
- 1.1.2. Identifie le motif de consultation
- 1.1.3. Réalise une histoire de cas concise et complète
- 1.1.5. Établit des cibles d'évaluation ou de dépistage
- 1.1.6. Choisit les modalités d'évaluation appropriées
- 1.1.7. Recueille des données valides en utilisant de façon conforme les outils retenus
- 1.1.8. Analyse les données correctement

- 1.1.9. Interprète les résultats
- 1.1.10. Émet des conclusions orthophoniques en intégrant l'ensemble des données
- 1.1.11. Émet les recommandations appropriées
- 1.1.12. Ajuste et approfondit son évaluation en tenant compte de l'ensemble du contexte
- 1.2. Élaborer un plan d'intervention orthophonique
  - 1.2.1. Sélectionne des approches d'intervention appropriées
  - 1.2.2. Identifie des objectifs d'intervention en lien avec les résultats de l'évaluation
  - 1.2.3. Priorise des objectifs d'intervention en tenant compte du contexte
  - 1.2.4. Formule des objectifs d'intervention mesurables
  - 1.2.5. Définit les moyens et modalités d'intervention
- 1.3. Mettre en œuvre un plan d'intervention orthophonique
  - 1.3.1. Adapte des approches d'intervention appropriées
  - 1.3.2. Effectue l'intervention orthophonique
  - 1.3.3. S'assure de la mise en œuvre des interventions déléguées à un tiers
  - 1.3.4. Choisit la meilleure façon d'impliquer les personnes significatives dans l'intervention
  - 1.3.5. Documente la réponse à l'intervention de façon objective
  - 1.3.6. Juge de l'atteinte des objectifs en fonction de critères qualitatifs ou quantitatifs préétablis
  - 1.3.7. Poursuit, ajuste ou termine l'intervention de façon appropriée au contexte
  - 1.3.8. Met en place des stratégies et des mesures de soutien afin de réduire les obstacles à la communication

## 2. Communiquer

- 2.1 Établir une relation de qualité avec l'interlocuteur
  - 2.1.1. Démontre une écoute active en demeurant attentif au vécu, à la situation et à l'expression nonverbale
  - 2.1.2. Favorise le développement d'un sentiment de confiance chez l'interlocuteur
  - 2.1.3. Soutient l'expression des besoins, des attentes et des préférences de l'interlocuteur
  - 2.1.4. Reconnaît les enjeux de la relation et s'y ajuste (relation d'aide)
- 2.2. Échanger de l'information avec l'interlocuteur (le patient et son entourage, les membres de l'équipe et autres partenaires)
  - 2.2.1. Adapte sa communication à son interlocuteur et au contexte
  - 2.2.2. Choisit l'information pertinente à transmettre en fonction des interlocuteurs et du contexte
  - 2.2.3. S'exprime oralement dans une forme correcte et structurée en utilisant un langage précis et adapté
  - 2.2.4. S'exprime à l'écrit dans une forme correcte et structurée en utilisant un langage précis et adapté
  - 2.2.5. S'assure que l'information transmise est bien comprise et interprétée
  - 2.2.6. Écoute attentivement et retient l'information pour interagir avec l'interlocuteur
- 2.3. Motiver ses décisions et recommandations
  - 2.3.1. Explicite son raisonnement
  - 2.3.2. Soutient ses positions

## 3. Collaborer

- 3.1. Agir en partenariat avec le patient et les autres collaborateurs
  - 3.1.1. Favorise leur participation dans le processus clinique
  - 3.1.2. Intègre leurs points de vue dans la prise de décision
- 3.2. Contribuer au travail d'équipe
  - 3.2.1. Exerce son rôle et assume ses responsabilités
  - 3.2.2. Comprend et respecte le rôle des autres membres de l'équipe
  - 3.2.3. Contribue à la détermination du mandat et des objectifs de l'équipe
  - 3.2.4. Coordonne ses interventions avec celles des autres
- 3.3. Participer à la prévention et à la résolution des conflits
  - 3.3.1. Exprime son point de vue tout en respectant celui de l'autre
  - 3.3.2. Identifie les obstacles et les facilitateurs à la collaboration
  - 3.3.3. Propose des solutions

## 4. Agir avec professionnalisme

- 4.1. Se conduire de manière éthique selon les règles et les normes de la profession

- 4.1.1. Agit conformément aux lois, règlements et code de déontologie en vigueur
- 4.1.2. Agit selon le code d'éthique en vigueur dans le milieu de travail
- 4.1.3. Se comporte avec respect, honnêteté et intégrité
- 4.1.4. Reconnaît et répond à une problématique de nature éthique
- 4.3. Évaluer sa pratique
  - 4.3.1. Analyse sa pratique en tenant compte de son niveau d'expertise, des caractéristiques des patients et de la recherche disponible, ainsi que la rétroaction d'un tiers
  - 4.3.2. Améliore ses actes professionnels suite à cette analyse critique

## **6. Gérer sa pratique**

- 6.2 Coordonner tous les aspects organisationnels de sa pratique professionnelle
  - 6.2.1. Gère son temps efficacement en fonction de ses obligations professionnelles et personnelles
  - 6.2.2. Définit les tâches prioritaires
  - 6.2.3 Gère les dossiers professionnels en conformité avec les normes établies par l'établissement et l'ordre professionnel
  - 6.2.4 Gère les ressources humaines, matérielles et financières

► **Calendrier des étudiants**

Séances	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations formatives	Évaluations
Mardi 11 janvier 2022 de 13 à 16 heures	Bilan stage 2 Présentation du stage 3 Développer son raisonnement clinique Groupes de codéveloppement professionnel	Présentation d'informations et de ressources Partage d'expériences Groupes de codéveloppement professionnel Préparation au stage	Disponible sur StudiUM : <i>Audétat et al. Difficultés de raisonnement clinique aide au diagnostic pédagogique et aux stratégies de remédiation. 2013.</i>  Partage des réflexions des sous-groupes à remettre sur StudiUM (un document global sera produit).	Soutien des CDS au besoin	Voir section suivante
Mercredi 20 avril 2022 de 13 à 16 heures	À venir	À venir	À venir	À venir	Voir section suivante
12 jours à raison d'un ou deux jours/semaine (voir ci-haut périodes réservées au stage section informations générales/ déroulement du cours)	Voir section objectifs d'apprentissage ci-dessus	Selon les indications du superviseur de stage.	Selon les indications du superviseur de stage.	Rétroaction constructive et immédiate lorsque possible.  Grille d'appréciation mi-stage (jour 6 à privilégier) à remplir par le superviseur sur MedSIS	Voir section suivante

## ► Évaluations

Moyens	Objectifs d'apprentissage visés	Critères	Dates
<p>Préparation au stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>bilan pratique réflexive ORT6402</b> et</li> <li>- <b>préparation du contrat de stage</b></li> </ul>	<p>Étapes 1 et 2 d'une pratique réflexive (4.3. et 7.1. du référentiel)</p>	<p>A déposer sur StudiUM dans les devoirs correspondants du stage 3 en orthophonie ORT6053 au maximum la <b>veille du 1<sup>er</sup> jour de stage.</b></p>	<p><b>2022-01-16</b></p>
<p>MI-STAGE :</p> <p>Grille d'appréciation <b>MI-STAGE</b> remplie par le superviseur sur MedSIS et discutée avec l'étudiant à la fin du 6<sup>e</sup> jour (+ retour sur le contrat de stage au besoin).</p> <p>Après avoir lu l'appréciation du superviseur, l'étudiant doit <b>répondre aux 2 questions sur MedSIS</b> (approbation)</p>	<p>Évaluation formative pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-identifier les cibles prioritaires du développement de l'étudiant pour la suite du stage.</li> <li>-identifier et mettre en place des mesures de soutien à la réussite le cas échéant avec le soutien de la CDS.</li> </ul>	<p>Grille soumise sur MedSIS indiquant le niveau de soutien requis à l'étudiant pour les critères (capacité/manifestation) observées jusqu'à maintenant.</p> <p>Deux parties du contrat de stage à joindre à l'appréciation du superviseur.</p>	<p><b>Fin du 6<sup>e</sup> jour de stage fortement recommandé</b></p>
<p>FIN DU STAGE :</p> <p>1- Grille d'appréciation <b>fin de stage</b> remplie par le superviseur et l'étudiant (<b>autoévaluation</b>) sur MedSIS</p> <p>2- <b>Évaluation du superviseur* par l'étudiant</b></p> <p>3- Après avoir lu l'appréciation du superviseur, l'étudiant doit <b>répondre aux 2 questions sur MedSIS</b> (approbation)</p> <p>4- <b>Travail réflexif</b> (consignes sur StudiUM)</p>	<p>Voir objectifs d'apprentissages section ci-dessus</p> <p>*Accessible uniquement par la direction de l'enseignement clinique de l'UdM</p> <p>Étape 4 d'une pratique réflexive (4.3.)</p>	<p>Grille soumise sur MedSIS indiquant le niveau de soutien requis à l'étudiant pour les critères (capacité/manifestation) AU TERME DU STAGE.</p> <p>Efficacité de la pratique réflexive de l'étudiant pour lui permettre de s'améliorer.</p>	<p><b>Étudiant : à remettre la veille du dernier jour du stage.</b></p> <p><b>Une semaine après la date de soumission de l'appréciation du superviseur.</b></p>

## Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence</b>	La présence aux jours de stages est obligatoire. Les absences doivent être reprises. Consulter le document « principe changement des jours de stages » disponible sur StudiUM
<b>Dépôts des travaux</b>	Grilles d'appréciation à remplir sur MedSIS et dépôt des travaux sur StudiUM.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	Succès ou succès avec recommandations/mesures de soutien sous la responsabilité des coordonnatrices de stages

### Rappel relatif à une absence à une évaluation – article 9.9 du Règlement des études

#### *Justification d'une absence*

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un **cours faisant l'objet d'une évaluation continue** dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

## Rappels

### Dates importantes

**Fin du trimestre** 2022-04-29

**Évaluation de la supervision** Sur MedSIS

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer la qualité de la formation clinique.

### Modification du choix de cours, annulation et abandon

(Articles 6.11, 6.12, 7.3 et 7.4 du Règlement des études; article 7 du Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants)

Dorénavant, pour connaître les dates d'abandon avec et sans frais pour chacun des cours, vous devez vous référer à votre Centre étudiant, sur Synchro, où elles sont clairement indiquées. Vous devez simplement cliquer sur le bouton « Dates limites » et les dates apparaissent.

Annulation de cours :	Les cours annulés au plus tard à cette date seront supprimés de votre dossier d'études. Cela veut dire qu'un étudiant peut annuler un cours sans qu'il y ait mention (ABA) à votre relevé de notes.
Abandon :	Pour les cours abandonnés au plus tard à cette date, la mention ABA sera inscrite au relevé de notes.
Abandon non permis :	L'abandon n'est plus permis après cette date. Au besoin, veuillez-vous adresser à votre responsable de programme.

Consulter les sites ci-dessous :

<https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/periodes-et-dates-limites-officielles/>

<https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/modification-annulation-et-abandon-de-cours/#c125001>

Attention ! **Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.** Aux cycles supérieurs, vous devez vérifier l'horaire pour chaque cours.

### ► Ressources

#### Ressources pour les étudiants

**Documents** [Cours : Formation clinique MPO 80 2020-2022 \(umontreal.ca\)](#)

#### Ressources pour les superviseurs

**Documents** <https://eoa.umontreal.ca/agora-des-professionnels/superviseurs-stages/documents-de-stage/>

**Sites Internet** <https://eoa.umontreal.ca/agora-des-professionnels/superviseurs-stages/chargee-denseignement-clinique/programme-de-formation-de-soutien-a-supervision/>

**Guides** <https://eoa.umontreal.ca/calendrier/presentation-de-la-formation-clinique/>

**Autres** Rencontres virtuelles préparatoire 15 décembre 2021 et mi-stage 10 février 2022



## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/LGB/">http://www.bib.umontreal.ca/LGB/</a>
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm">http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants(es) en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants(es) en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)  
<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude	<a href="http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html">http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html</a>
Site Intégrité	<a href="http://integrite.umontreal.ca/">http://integrite.umontreal.ca/</a>

## ANNEXE 1

### Liste des cours du nouveau programme de maîtrise (MPO-80)

#### Première année du programme (MPO-80-1)

#### Deuxième année du programme MPO-80-2

**Mise en garde : ces informations sont publiées à titre indicatif seulement.**

L'information officielle du programme se trouve dans le [guide d'admission de l'université](#).

### Cours terminés AVANT le Stage 3 en orthophonie - ORT 6053

Effectués au cours de la MPO-80-1:

Trimestre 1/ Session Automne (A); Trimestre 2/ Session Hiver (H); Trimestre 3/ Session Été (E).

Effectués au cours de la MPO-80-2:

Trimestre 4/ Session Automne (A2).

#### - Introduction à la pratique orthophonique (A)

- Concepts centraux en orthophonie. Rôles de l'orthophoniste. Description des différents milieux de pratique. Relations avec les autres professionnels. Professionnalisme et déontologie.

#### - Principes d'évaluation orthophonique (A)

- Processus d'évaluation orthophonique à travers les populations. Entrevue. Anamnèse. Approche à l'évaluation (formelle, informelle, dynamique). Introduction aux tests standardisés. Analyses de données et interprétation des résultats. Principes de rédaction de rapports d'évaluation.

#### - Anatomie et physiologie pour l'orthophonie (A)

- Connaissances de base sur l'anatomie et le fonctionnement des structures impliquées dans la production de la voix, de la parole, de la déglutition et de l'audition.

#### - Introduction à la recherche en orthophonie (A)

- Ce cours vise le développement de concepts liés au devis expérimental avec un accent sur les méthodes statistiques paramétriques et non paramétriques. Interprétation et communication des résultats de manière scientifique. Éthique de la recherche.

#### - Communication professionnelle (A)

- Ce cours vise à outiller l'étudiant pour le préparer à l'annonce de résultats et à l'émission de recommandations suite à une évaluation orthophonique.

#### - Évaluation orthophonique au préscolaire 1 (A) et 2 (H)

- Notions de développement typique et atypique. Identification de problèmes chez l'enfant d'âge préscolaire. Facteurs de risque et de protection. Dépistage en orthophonie.
- Outils d'évaluation pour la clientèle préscolaire. Tableaux cliniques. Hypothèse et conclusion orthophonique. Variables modulant l'évaluation du jeune enfant. Comportement, troubles associés. Collaboration avec parents et milieux de garde.
  - Langage
  - Préalables à l'écrit, numéracie
  - Parole

- Alimentation et déglutition
- Communication sociale
- Anatomie et physiologie

## - **Évaluation orthophonique au scolaire 1 (A) et 2 (H)**

- Notions de développement typique et atypique. Identification de problèmes chez l'enfant d'âge scolaire. Facteurs de risque et de protection. Dépistage en orthophonie.
- Outils d'évaluations pour la clientèle scolaire. Tableaux cliniques. Hypothèses et conclusion orthophonique. Variables modulant l'évaluation de l'enfant d'âge scolaire. Comportement et troubles associés. Collaboration avec intervenants et parents.
  - Anatomie et physiologie
  - Parole
  - Langage oral et écrit
  - Cognition mathématique, numéracie
  - Communication sociale
  - Alimentation et déglutition

## - **Évaluation orthophonique de l'adulte et l'ainé 1 (A) et 2 (H)**

- Notions de vieillissement typique et atypique. Identification de problèmes chez adulte et l'ainé. Facteurs de risque et de protection. Dépistage en orthophonie.
- Outils d'évaluation pour adultes et aînés. Tableaux cliniques. Hypothèses et conclusion orthophonique. Variables modulant l'évaluation chez la population adulte et aînée. Comportement et troubles associés. Collaboration avec intervenants et famille.
  - Parole
  - Langage oral et écrit
  - Communication sociale
  - Alimentation et déglutition
  - Anatomie et physiologie

## - **Collaboration interprofessionnelle en sciences de la santé 1 (H) et 2 (H)**

- Développement de compétences au travail en équipe clinique et sensibilisation aux différents curriculum des programmes de formation professionnelle reliés au réseau de la santé.
- Initiation, découverte et réflexion sur les divers enjeux et bénéfices de la collaboration interprofessionnelle centrée sur le patient et ses proches.

## - **Notions de psychométrie pour l'orthophonie (H)**

- Le cours vise à développer les connaissances en psychométrie pour comprendre et utiliser le matériel d'évaluation et de dépistage en orthophonie. Notions de validité et de fidélité. Échantillonnage, normes et scores.

## - **Introduction à l'intervention orthophonique (H)**

- Ce cours présente des notions transversales pour le processus d'intervention orthophonique : Modèles d'interventions; Contextes d'intervention, Plan d'intervention orthophonique; Mesure du progrès; Tenue de dossier; Éthique clinique et déontologie.

## - **Intervention orthophonique au préscolaire 1 (H)**

- Ce cours aborde l'application des principes d'intervention orthophonique à la clientèle d'âge préscolaire: Approches spécifiques au préscolaire; Milieux de vie; implication de la famille.

- **Intervention orthophonique au scolaire 1 (H)**
  - Ce cours aborde l'application des principes d'intervention orthophonique à la clientèle d'âge scolaire.
- **Intervention orthophonique de l'adulte et l'ainé 1 (H)**
  - Ce cours aborde l'application des principes d'intervention orthophonique à la clientèle adulte et aînée : Approches d'intervention selon les type de difficultés; Actualisation MDH/PPH selon l'âge; Isolement.
- **Activité d'intégration 1 (H)**
  - Ce cours vise l'intégration des connaissances et des compétences développées jusqu'ici dans le cadre d'activités pratiques en orthophonie.
- **Évaluation des troubles de la parole et de la voix (É)**
  - Anatomie et physiologie. Outils spécifiques à l'évaluation de la parole. Tableaux cliniques (troubles de la parole, de la fluidité et de la voix et de la résonance). Hypothèses diagnostiques et conclusion orthophonique. Troubles associés.
- **Évaluation orthophonique de la déglutition (É)**
  - Dépistage et évaluation des problématiques d'alimentation et de déglutition chez la population pédiatrique et adulte. Analyse et interprétation de l'examen vidéofluoroscopique.
- **Intervention orthophonique au préscolaire 2 (É)**
  - Le cours vise à développer des compétences avancées pour l'intervention orthophonique chez les enfants d'âge préscolaire. Guidance et formation d'intervenants. Planification du suivi et documentation du progrès.
- **Intervention orthophonique adulte et aîné 2 (É)**
  - Le cours vise à développer des compétences avancées pour l'intervention orthophonique chez la population adulte et aînée : Approches et techniques en dysphagie, aphasie, dysarthrie; Soutien aux proches; Réinsertion sociale.
- **Évaluation de cas complexes – ORT 6150 (DÉBUT A2)**
  - Outils et approches pour l'évaluation de cas complexes en orthophonie. Diagnostic différentiel complexe, diagnostics multiples. Programmes gouvernementaux et communautaires. Multiculturalisme et multilinguisme.
- **Données probantes en orthophonie – ORT 6303 (DÉBUT A2)**
  - Le cours vise à développer les habiletés à faire l'évaluation critique de la recherche en orthophonie et à communiquer la recherche. En particulier, il mettra sur les capacités à se servir des données probantes pour orienter les pratiques.
- **Pratique en troubles acquis - ORT 6533 (A2)**
  - Le cours vise à développer des compétences reliées à l'intervention auprès des clientèles plus complexes qui présentent des troubles acquis (aphasie, dysarthrie, dysphagie, troubles pragmatiques, etc.). Outils de suppléance à la communication orale.
- **Pratique en dysphagie pédiatrique et adulte – ORT 6553 (A2)**
  - Intervention auprès des clientèles pédiatriques et adultes plus complexes qui présentent des troubles d'alimentation/déglutition.
- **Collaboration en Sciences de la Santé - CSS 3900 (MI A2)**
  - Atelier de simulation en sciences de la santé. Approfondissement des concepts de collaboration. Activités de formation interprofessionnelle lors de stages dans les milieux cliniques (réels ou simulés).

– **Intervention orthophonique au scolaire 2 - ORT 6522 (FIN A2)**

- Le cours cible des compétences avancées pour l'intervention orthophonique chez les enfants d'âge scolaire : Réponse à l'intervention; intervention en classe; Actions auprès des collaborateurs; Planification du suivi; documentation du progrès.

– **Pédagogie et promotion - ORT 6601 (FIN A2)**

- Le cours vise à développer un projet de promotion de la profession ou de la défense des intérêts des clientèles. Ce projet s'appuiera sur une démarche de raisonnement clinique en orthophonie.

**Cours suivis À LA MÊME SESSION que le Stage 3 en orthophonie - ORT 6053**

*Trimestre 5/ Session Hiver (H2)*

– **Activités d'intégration 2 - ORT 6402 (DÉBUT H2)**

- Ce cours vise l'intégration des connaissances et des compétences développées jusqu'ici dans le cadre d'activités pratiques en orthophonie.

– **Promotion de la profession 2 - ORT 6602 (DÉBUT H2)**

- Le cours vise à développer les habiletés à évaluer les retombées d'un projet de sensibilisation de la population, ou de défense des intérêts des patients, en orthophonie. Évaluation de l'impact des activités; approches pour maximiser l'impact.

– **Communication scientifique en orthophonie- ORT 6304 (FIN H2)**

- Le cours vise à développer l'habileté à formuler une question de recherche en orthophonie, faire une revue de littérature et planifier une présentation scientifique.

– **Pratiques en troubles neurodéveloppementaux - ORT 6513 (H2)**

- Le cours vise à développer des compétences reliées à l'intervention auprès des clientèles plus complexes qui présentent des troubles neuro développementaux (TSA, DI, TDAH). Outils de suppléance à la communication orale et écrite.

– **Pratiques en troubles d'apprentissage - ORT 6523 (H2)**

- Le cours vise à développer des compétences reliées à l'intervention auprès des clientèles plus complexes qui présentent des troubles d'apprentissages du langage oral et écrit (ex. : trouble primaire du langage, dyslexie, dysorthographe).

– **Pratique en troubles de la parole et de la voix - ORT 6543 (H2)**

- Le cours vise à développer des compétences reliées à l'intervention auprès des clientèles plus complexes présentant un trouble de la parole (cancer tête et cou, malformations craniofaciales, troubles concomitants, déglutition et alimentation).